

Note PEXE – 27/7/18

L'Association PEXE représente les clusters, syndicats et fédérations professionnels, pôles de compétitivité du secteur de l'environnement et de l'énergie. Ce sont ainsi près de 5000 entreprises de la filière des éco-activités qui sont regroupées dans une démarche collective.

- **Constat et enjeux**

Les métiers verts sont les métiers existants ou nouveaux, dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement, au sens de l'Onemev.

Sont tout particulièrement concernées par le développement des emplois verts les éco-entreprises dont 92% sont des TPE et PME.

Focus : Qu'entend-on par éco-entreprises ?

Les éco-entreprises sont les entreprises « qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, limiter, réduire au minimum ou corriger les atteintes à l'environnement telles que la pollution de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux écosystèmes », selon la définition adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et Eurostat.

Elles interviennent dans les secteurs



- Air / Odeur
- Bruit
- Déchets et valorisation
- Eau
- Eco-conception / Eco-matériaux
- Ecomobilité
- Efficacité énergétique
- Energies renouvelables
- Littoral
- Génie écologique et biodiversité
- Risques
- Sites et sol

Les éco-entreprises sont au cœur du développement des emplois verts.

Le développement de la filière des entreprises de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est une priorité des politiques économique et des politiques de l'emploi, tant au niveau national que régional.

Les emplois verts sont marqués par des tendances de fond : mutation de l'économie vers une économie circulaire et nouveaux impératifs de transition écologique et énergétique dans l'aménagement du territoire.

Les éco-activités connaissent une croissance soutenue les dernières années et en matière de création d'emplois par rapport au reste du tissu économique. En France, ce sont 450 000 emplois en retenant stricto sensu le périmètre des éco-activités, auxquels s'ajoutent également les emplois des activités dites « périphériques » (efficacité énergétique par exemple).

Selon le dernier rapport sur les emplois verts du SDES (ex. SOeS, service statistique du CGDD), près de 16% des nouveaux diplômés expriment le souhait de s'orienter professionnellement vers les éco-activités. La demande de réorientation professionnelle vers les éco-activités est également conséquente.

Pourtant l'acquisition de nouvelles compétences est le 1er frein au développement des éco-entreprises, devant le financement ou le développement commercial. (« Panorama des éco-entreprises franciliennes 2019 » PEXE/ADEME/DIRECCTE IDF.)

- **Spécificité des éco-activités**

Les éco-activités sont désormais, tant au niveau national que régional, devenues un secteur prioritaire des politiques de développement économique et des politiques de l'emploi.

La filière des éco-activités connaît une croissance soutenue les dernières années et surperforme en matière de création d'emplois par rapport au reste de l'activité économique. En France, ce sont 450 000 emplois en retenant stricto sensu le périmètre des éco-activités (SOeS CGDD/MTES).

Cependant, notamment du fait de la transversalité des éco-activités, il existe une difficulté à rattacher les entreprises à une seule « branche » et l'appréhension du tissu productif est lacunaire ayant été réalisé jusqu'à maintenant majoritairement par le biais des codes NAF.

Pour exemple, l'approche du plan filière Ile-de-France (2013) était basée sur 9 codes NAF fléchés « environnement » que nous avons l'habitude dénommer « socle historique » :

- 3600Z : Captage, traitement et distribution d'eau
- 3700Z : Collecte et traitement des eaux usées
- 3811Z : Collecte des déchets non dangereux
- 3812Z : Collecte des déchets dangereux
- 3821Z : Traitement et élimination des déchets non dangereux
- 3822Z : Traitement et élimination des déchets dangereux
- 3832Z : Récupération de déchets triés
- 3900Z : Dépollution et autres services de gestion des déchets
- 4677Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de déchets et débris

La majorité des entreprises actives sur le secteur sont « hors champ ». C'est notamment le cas des entreprises qui développent des logiciels appliqués aux secteurs environnement, les entreprises de la métrologie environnementale (capteurs eau/air/...), celles de la modélisation des transferts de polluants, du bruit, celles de l'optimisation de la consommation énergétique ou encore de l'économie circulaire.

A titre d'exemple on va trouver de nombreuses entreprises des secteurs environnement et énergie sur les codes NAF :

- 2651B - Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- 4213A - Construction d'ouvrages d'art
- 4120B - Construction d'autres bâtiments
- 5829C - Edition de logiciels

- 6201Z - Programmation informatique
- 7022Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
- 7112B - Ingénierie, études techniques
- 7120B - Analyses, essais et inspections techniques
- 7490B – Activité spécialisées, scientifiques et techniques diverses
- 8299Z - Autres activités de soutien aux entreprises
- 9521Z – Réparation de produits électroniques grands publics

Prenons l'exemple de la filière qualité de l'air avec quelques exemples :

- ARIA Technologies : spécialiste de la modélisation de la qualité de l'air / 25 personnes / 80% du CA à l'export - code NAF 6201Z - Programmation informatique
- SGS Multilab : laboratoire d'analyses environnementales. Plus de 100 personnes sur son site de Courcouronnes. Code NAF 7120B - Analyses, essais et inspections techniques.
- ENVIRONNEMENT SA : leader des capteurs de mesure de la qualité de l'air / 600 personnes / 90% de CA à l'export – code NAF 2651B - Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
- BURGEAP : société d'ingénierie qui a un service dédié à l'étude de la qualité de l'air d'une dizaine de personnes – code NAF 7112B Ingénierie, études techniques

Sur ces différents exemples, toutes les entreprises référencées à partir des codes NAF cités ci-dessus ne sont bien évidemment pas actives dans les secteurs de l'environnement.

Cette réalité est transposable à tous les secteurs des éco-activités (Sites et sols pollués / Bruit / Analyse environnementale / Génie écologique / Economie circulaire / ...).

- **Documentation**

https://ecoentreprises-france.fr/wp-content/uploads/2018/10/Pexe_BrochureDireccte2018_PerformanceRH.pdf

https://ecoentreprises-france.fr/communique-de-presse-publication-de-letude-le-recrutement-dans-les-emplois-verts/?_sf_s=emploi

https://ecoentreprises-france.fr/pexe-au-jite2019-27-juin-etude-ademe-emploi-environnement-com-pexe/?_sf_s=emploi